

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 127 (2006)
Heft: 9

Rubrik: Les inspecteurs communiquent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les inspecteurs communiquent

Canton de Vaud

Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs,

Que le temps passe vite... la saison apicole touche à sa fin.

Vous êtes dans les délais si, à réception de votre revue préférée, vous avez:

- enlevé les hausses et extrait le solde de récolte d'été.
- trié, stocké et traité les cadres de hausse contre la teigne.
- procédé au nourrissage stimulant de vos abeilles.
- **et surtout effectué le 1^{er} traitement contre le varroa.**

Vous devez encore appliquer le 2^e traitement et compléter le nourrissage de vos colonies dans la première quinzaine de septembre, ainsi vous mettrez tous les atouts de votre côté pour la saison future.

Rappel: les traitements tardifs sont peu, ou pas, efficaces. Pour un bon hivernage, vos abeilles doivent avoir stocké et conditionné (operculé) le sirop d'appoint bien avant le retour du froid.

En respectant ces bases élémentaires, sans oublier d'appliquer bien sûr le traitement d'hiver, vos colonies seront fortes (donc saines) et vos pertes hivernales insignifiantes.

La fin du mois de septembre sera consacrée à la mise en hivernage de vos colonies, au conditionnement de votre miel et **à l'envoi du formulaire de contrôle d'effectif 2006** demandé par le Service vétérinaire (délai au 30 septembre), après l'avoir dûment rempli.

Nous vous remercions d'avance de votre ponctualité et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chers collègues apiculteurs, à nos cordiaux messages.

L'inspecteur cantonal des ruchers
P.-A. Bonzon

Traitement hivernal

Evaporateur Varrogaz (brevet déposé)

Sans batterie, fonctionne avec une lampe à gaz, efficace à 98%, simple, rapide, par le trou de vol, adaptable à tous les systèmes de ruches. Testé par le Liebefeld (voir journal SAR mai 2004). Prix: Fr. 130.- + frais de port.

Robert Praz, route du Sanetsch 54, 1950 Sion Tél. 027 322 48 19